

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt Trois, le 27 Mars à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Joël DANIEL, Maire.

Étaient également présents :

Mme Françoise BALLESTER, M. Patrice JACQUEMINOT, Mme Marylise FOIDART, M. Christian GUEGUEN, Mme Laëtitia MELOIS, M. Jacques GREVES, Mme Arlette BUZARE, M. Jean-Jacques MARTEIL, Mme Anne-Marie GARANGE, M. Franck DUVAL, M. Gwenaël COURTET, M. Georges THIERY, M. Patrice LE STUNFF, M. Lucien MONNERIE, Mme Séverine LE FLOCH, M. Hugues DEVAUX-MARKOV, M. Alain DESGRE, Mme Annette FREOUX, Mme Françoise HENRIQUEZ, Mme Maryvonne LE GAL, M. Bernard BASTIER, Mme Chantal DEMANGEON, M. Didier LEMARCHAND, M. Jean-François SALVAR, M. Pierre-Yves LE GROGNEC, M. Guy DECROIX, M. Régis KERDELHUE, Mme Isabelle LOISEL.

Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

Philippe-Jacques BLESBOIS à Marylise FOIDART
Patrick GUILBAUDEAU à Lucien MONNERIE
Annaïg MESTRIC à Françoise BALLESTER
Estelle MORIO à Bernard BASTIER

Secrétaire :

Mme Marylise FOIDART

Date de la convocation	20 Mars 2023
Date de l'affichage	21 Mars 2023
Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	29
Nombre de votants	33

2023 29

GIGN : demande de gratuité de L'ESTRAN dans le cadre d'une soirée à but caritatif

Rapporteur : J-J. Marteil

La GIGN (Guilde d'Improvisation Guidéoloise Nomade) organise, le 1^{er} avril 2023, un match d'improvisation contre la troupe Les COLIBRIS de Saint Brieuc dans la salle de représentation de L'ESTRAN.

Pour cette occasion, les recettes (déductions faites des frais inhérents à l'organisation de la soirée) seront reversées aux deux associations caritatives guidéoloises :

- La Démarche de Loane
- Les Enfants de l'Espoir Bretagne

Le montant de la location de L'ESTRAN (640 €) étant particulièrement impactant sur le montant global des frais à engager, la GIGN sollicite, à titre exceptionnel et parce que l'objectif de cette soirée est purement caritatif, une gratuité pour la location de L'ESTRAN.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la Commission Culture, animations, jumelages et manifestations du 10 mars 2023,

DECIDE la gratuité à l'association la GIGN, à titre exceptionnel, de la location de l'Estran pour un spectacle à but caritatif

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
Guidel, le 28 Mars 2023
Le Maire,
Joël DANIEL

